JUILLET 2025

EMMERIN... mon village

L'info qui coule de source !

SAUVEZ DES ARBRES, PASSEZ AU JOURNAL NUMÉRIQUE !

Inscrivez-vous sur : **contact@ville-emmerin.fr**

Inauguration de notre nouvelle mairie un tournant pour Emmerin.

C'est avec une immense joie et une grande fierté que nous avons ce mardi 1er juillet inauguré officiellement notre nouvelle mairie ! Ce projet ambitieux marque un véritable tournant pour notre commune.

Voici la genèse de cette belle aventure.

Une vision partagée, un projet emblématique.

Le point de départ de ce projet se situe en 2013, dans la cour pavée...

Alors adjointe à la biodiversité et à l'environnement, ce fut une opportunité que d'accompagner Monsieur Bernard André, notre maire, lors d'une visite des lieux avec MM. Damien Castelain, alors vice-président en charge de l'écologie à la CUDL (Communauté Urbaine de Lille), et M. René Vandierendonck, sénateur et vice-président de la CUDL en charge de l'urbanisme et de la ville renouvelée.
Leur exclamation fut déterminante : « C'est ici que votre mairie doit voir le jour pour mieux réinventer votre centre-ville ! » Des visionnaires, assurément !

La possibilité de réaliser ce projet s'est présenté à nous en 2015. C'est la volonté du Président de la MEL, Damien Castelain, initiateur et facilitateur du projet, qui nous a permis de signer le 22 décembre 2015 – un beau cadeau de Noël pour les emmerinois– une convention tripartite avec Loranne Bailly, alors directrice de l'EPF, Patrick Geenens, vice-président des services fonciers de la MEL, et notre commune. Cette première collaboration tripartite a porté ses fruits et nous a permis de mener à bien ce défi.

Mairie d' Emmerin 1, Rue des Fusillés 59 320 Emmerin Tél: 03 20 07 17 60 https://www.emmerin.fr/ contact@ville-emmerin.fr
Directrice de la publication: Danièle Ponchaux
Rédaction : Groupe communication
Ne pas jeter sur la voie publique

Un Bâtiment ancré dans le passé, tourné vers l'avenir

Cette réalisation a pu voir le jour grâce au soutien de l'Etablissement Public Foncier dont Monsieur Xavier Bertrand est maintenant le président. Un outil remarquable en soutien des projets communaux sans lequel souvent rien ne serait possible pour les communes de notre taille.

L'EPF a assuré le portage foncier et pris en charge entièrement les volets techniques et financiers de la rénovation de la charpente et de la toiture de la Grange – dont une partie date du XVIIe siècle. Elle a brulé en 1641 et reconstruite en 1677, elle est inscrite à l'IPAP. Monsieur Dissembourg en fut le maître d'ouvrage.

Ce cœur de village, qui a certes connu une partie douloureuse de notre histoire pendant la guerre 39-45, est maintenant honoré. Ce bâtiment chargé d'histoire retrouve aujourd'hui une nouvelle vie, offrant un cadre unique pour des expositions et des événements culturels. C'est un trait d'union entre notre passé et notre avenir.

Les charpentiers des Ets Battais d'Haubourdin et les couvreurs des Ets Delporte de Tourcoing ont fait un travail remarquable. Monsieur Slimane Bouakil directeur général de l'EPF et Madame Anne Coppin, architecte des Bâtiments de France, ont porté cette rénovation avec beaucoup d'attention.

Le soutien logistique et financier du Département du Nord et de l'État nous a été précieux.
Ce ne sont pas seulement des bâtiments que nous avons inaugurés, c'est surtout un nouveau chapitre pour notre commune. C'est un lieu qui incarne notre engagement pour un avenir plus accessible, plus écologique et plus dynamique, avec un renforcement de la participation citoyenne et de la protection du patrimoine local.

Un nouveau souffle pour nos services et notre cœur de ville

Le déménagement de nos services municipaux en 2021 (juste après la crise COVID) dans ce nouvel environnement et plus particulièrement dans l'aile gauche de la mairie grâce à l'inspiration architecturale de Monsieur Guillardeaux, architecte, répond à une volonté forte : celle de l'accessibilité universelle.

Désormais, chacun, quel que soit son âge ou sa mobilité, pourra accéder à l'ensemble des services. C'est une avancée majeure pour l'inclusion et le bien-vivre ensemble.

Ce projet est également un engagement en faveur de la transition énergétique. Cette nouvelle mairie nous a permis de réduire significativement nos factures et de contribuer ainsi à la protection de notre environnement, une démarche responsable pour les générations futures.

Le transfert de l'ancienne mairie a libéré un espace précieux au cœur de notre commune, un espace que nous avons choisi de transformer au bénéfice de tous. Ce site accueille maintenant de nouveaux logements, permettant à de nouvelles familles de s'installer parmi nous pour plus de dynamisme. Un commerce de proximité a également ouvert ses portes en rez-de-chaussée pour faciliter le quotidien de chacun.

Cet aménagement permet de sécuriser le carrefour pour les piétons.

Cette transformation est aussi l'amélioration et l'expansion de nos services publics :

- Notre ludothèque s'agrandit, offrant plus d'espace de jeu et d'épanouissement.
- La bibliothèque, tenue par des bénévoles experts, s'est agrandie d'un espace dédié aux enfants, une bibliothèque adaptée de 0 à … 150 ans, bientôt en lien direct avec la médiathèque de la MEL, ouverte à toutes les curiosités.
- Nos services du CCAS voient leurs capacités renforcées, témoignant de notre solidarité pour tous, avec des locaux modernes pour accueillir la PMI et les services de la Banque alimentaire apportant ainsi plus de discrétion aux emmerinois.
- Une nouvelle agence postale propose un service plus fluide et donc plus efficace.

Toutes ces améliorations sont autant de gestes concrets pour un mieux vivre ensemble et un service public toujours plus proche de nos concitoyens.

Patrimoine et démocratie : le cœur battant d'Emmerin

Nous avons également une nouvelle salle du conseil, un espace moderne et mieux adapté, là où se prennent les décisions qui façonnent l'avenir de notre commune. C'est le cœur de la démocratie locale, un lieu où la voix de chacun compte et donne sens.

Dans son prolongement ….

Un lieu participatif ouvert à toutes les initiatives qui a accueilli le 2 juillet les ateliers pour la fabrication d'étendards avec les artistes de Lille 3000 en préparation de la FIESTA qui à Emmerin sera le 21 septembre prochain, une Karnavalcade imaginée et construite avec les membres de la commission extra communale

Un travail collectif pour notre commune

Cette nouvelle mairie est le fruit d'un travail collectif, d'une vision partagée et d'une volonté sans faille. Elle est le reflet de notre ambition pour une commune où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place, où les services sont performants et où la culture est à portée de main. C'est un lieu ouvert à tous !

Ce projet a été porté avec détermination pendant 2 mandats par les élus du Conseil municipal qui ont cru en ce projet, leur vision et leur engagement ont été le moteur de cette formidable transformation.

Que cette nouvelle mairie soit un lieu de partage, de rencontre, d'échanges et de décisions pour notre belle commune. Un engagement pour une commune gardienne de l'eau, où il fera toujours bon vivre et où le bien vivre ensemble fera toujours sens !

Notre mairie a été inaugurée le 1er juillet 2025 en présence de:

- Monsieur Matthieu CORBILLON Vice Président de la MEL
- Madame Frédérique SEELS Vice Présidente du Conseil Départemental du Nord,
- Monsieur Xavier BERTRAND Président de la Région Hauts-de-France, Président du conseil d'administration de l'EPF
- Monsieur Pierre MOLAGER, Sous Préfet de l'arrondissement de Lille, Secrétaire général de la préfecture

La musique est au cœur de notre village.

Un langage universel qui nous a enchanté tout au long de la cérémonie.

Nous étions accompagnés musicalement par Stéphan Daelman, directeur de l'école de musique, les enseignants et les élèves, l'harmonie la Nouvelle Concorde dirigée par Maxime Dessein et sa présidente Virginie Dégardin, l'ensemble de clarinettes dirigé par Perrine Delvoye et l'atelier chorale de Domitille Leroy. Chacun a ajouté à cette inauguration la magie de la musique, cette musique qui nous est si chère.

Un temps fort, fut la remise des 89 prix aux élèves de l'école de musique .

Merci à tous les musiciens.

Remise de diplômes au club de Tennis

Ce dimanche 29 juin, leur traditionnelle remise des diplômes en présence de Madame le Maire et d'élus, a rassemblé les plus jeunes de l'école de tennis . Pas moins de 70 enfants récompensés sur les 140 du club, le tout sous un grand soleil et dans la joie des enfants et des parents.

Nous avons également mis à l'honneur notre équipe 13/14 ans, championne de seconde division départementale !

La matinée s'est terminée autour d'un pot champêtre, dans une ambiance conviviale et festive.

Merci à tous pour votre présence et votre énergie ! On se donne rendez-vous la saison prochaine…

Les fêtes de la Saint Barthélemy

Du vendredi 22 au lundi 25 août

La ducasse sera présente durant ces dates, Mme le Maire et les élus offriront une place aux Emmerinois âgés de 2 à 7 ans le dimanche 24 août à 16h place du Général De Gaulle.

Le dimanche 24 août, le vide-greniers aura lieu de 08h à 13h dans le centre de la commune. (Attention au stationnement interdit sur toute la zone avec mise en fourrière).

Forum des associations

Banquet des ainés

Cette année le banquet des ainés aura lieu le **dimanche 14 Septembre** à midi à l'Espace Etoile Bernard André.
Il sera animé par le DJ Julien de l'association "Les Lomm'nubilés" qui vous proposera une animation dansante et chantante (karaoké). Chaque sénior concerné (68 ans et plus en 2025) recevra une invitation personnelle courant Aout.
Si vous avez l'âge requis et que vous n'avez pas reçu l'invitation avant le 1er Septembre, merci de contacter la Mairie au 03 20 07 17 60

Là ou il y a des enfants, le tabac doit disparaitre: des nouveaux lieux concernés par l'interdiction de fumer dès le 1er Juillet 2025

L'interdiction de fumer est étendue aux lieux suivants :

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- Zones affectées à l'attente des voyageurs ;
- Espaces non couverts des bibliothèques ;
- Espaces non couverts des équipements sportifs au sens de l'article R. 312-2 du code du sport ;
- Les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, à compter de la publication d'un arrêté dans les prochains jours, qui viendra préciser que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes vacances.
Prochaine parution en Septembre

Dernière permanence du vide greniers le mercredi 20/08 en Mairie de 17h30 à 19h30h

Pas de Permanence de l'assistance sociale en Juillet, sur rendez-vous uniquement au 03.59.73.07.70 sur Haubourdin

Le bus de l'accès aux droits : 3ème vendredi du mois (18/07) de 10h45 à 12h00 parking de l'église Gratuit et sans rdv.

Imprimé par Imprimerie Monsoise à Mons en Baroeul